

Rentrée 2022/2023

Pour les nouveaux arrivants à l'école primaire d'Espère.

L'école primaire comprend les élèves de classes maternelles et les élèves de classes élémentaires.

Les démarches à entreprendre :

1- Inscription : aller à la mairie avec :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

2- Admission : aller voir le directeur de l'école (de préférence le lundi, jour de décharge de classe) avec :

- Le certificat d'inscription délivré par la mairie.
- La copie des vaccinations

3- Rencontre avec l'enseignant de la classe.

- Pour les nouveaux arrivants en maternelle : l'accueil peut se faire au moment de l'admission (aller voir le directeur pour l'admission, sur rendez-vous et l'enseignant de la classe maternelle, sur rendez-vous,).
- Pour les nouveaux arrivants en classes élémentaires : prendre rendez-vous, également.

Merci

Pour l'équipe enseignante

